



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/46/SC.1/L.2  
27 octobre 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Quarante-sixième session  
Genève, 18 octobre 1999  
Point 4 de l'ordre du jour

Comité de session I

PROGRÈS DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNÉES 90 EN FAVEUR  
DES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET ÉTAT DES PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE  
DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

**PROJET DE CONCLUSIONS CONCERTÉES**

**A. Progrès de l'application du Programme d'action pour les années 90  
en faveur des pays les moins avancés**

1. Tout en louant la qualité de l'Aperçu général du *Rapport de 1999 sur les pays les moins avancés* et la pertinence du thème du *Rapport de 1999*, et tout en prenant note des raisons données pour expliquer le retard dans la publication de ce rapport, les délégations ont déploré que le *Rapport* dans son intégralité n'ait pas été disponible pour faciliter les discussions. Il a été instamment demandé à la CNUCED de consacrer à l'établissement des livraisons futures du *Rapport sur les pays les moins avancés* la même attention et les mêmes ressources qu'aux autres grands rapports de la CNUCED, et de veiller à ce que le *Rapport de 1999* soit finalisé et distribué aussi rapidement que possible en tant que contribution aux discussions et aux préparations relatives à la dixième session de la Conférence et à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

2. Il a été pris note des importantes faiblesses structurelles à la base de la médiocrité des capacités de production et du manque de compétitivité dans les pays les moins avancés (PMA), y compris les carences des infrastructures matérielles, l'insuffisance de la mise en valeur des ressources humaines et le manque de ressources par rapport aux besoins en matière d'investissement.

Il a été estimé qu'une large participation à la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés permettrait d'éclairer davantage ces problèmes et contribuerait à la recherche de solutions et à la réaffirmation des engagements en faveur des PMA.

3. Les gouvernements des PMA ont été encouragés à poursuivre et à approfondir, avec le soutien de la communauté internationale, les réformes économiques et les programmes d'ajustement structurel, ainsi que leur action en faveur de l'investissement dans les ressources humaines et les infrastructures matérielles et pour la création de conditions favorables à la paix, à la croissance économique et au développement. On a souligné à cet égard l'importance de stratégies de développement globales et intégrées, axées sur les besoins de la population et répondant à des critères de résultats. Il fallait aider les PMA à concevoir et à appliquer des stratégies de développement multisectorielles, bénéfiques pour tous les secteurs de la population et capables de dégager des économies pouvant être intégrées aux niveaux national et régional.

4. Le manque de ressources pour financer le renforcement des capacités de production constituait un important obstacle au développement des PMA. Compte tenu des médiocres possibilités pour ces pays mêmes de mobiliser des ressources intérieures suffisantes pour le développement, à travers l'épargne intérieure et la production d'excédents exportables, l'aide publique au développement (APD) restait d'une importance primordiale pour soutenir la croissance et le développement dans ces pays. Les flux d'APD avaient toutefois continué de diminuer et seul un très petit nombre de pays donateurs avait atteint ou dépassé les objectifs convenus. En valeur réelle, les flux d'APD vers les PMA avaient diminué de 23 % depuis le début de la décennie. Il a été demandé aux pays donateurs de relever le niveau de leur soutien financier global aux PMA, conformément aux objectifs d'APD fixés dans le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. La coordination entre les donateurs, le sentiment d'être pleinement responsable des mesures engagées et l'adoption de politiques intérieures rationnelles dans

les pays bénéficiaires étaient autant de conditions nécessaires pour que l'assistance soit efficace et bien ciblée.

5. L'endettement des PMA représentait l'un des principaux obstacles au développement économique et social et il était impératif de prendre des mesures d'allégement de la dette plus vigoureuses. Les délégations se sont félicitées des initiatives récemment prises, s'agissant notamment des mesures adoptées au Sommet du G7 de Cologne et de l'adoption du cadre renforcé à la Réunion ministérielle du Comité intérimaire et du Comité du développement du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui laissaient espérer un règlement plus rapide du problème de la dette des pays pauvres très endettés.

6. En même temps qu'il était nécessaire d'améliorer les capacités de production et d'éliminer les contraintes pesant sur l'offre, on a souligné qu'il fallait élargir et libéraliser l'accès aux marchés pour les PMA. Il a été demandé que des mesures soient immédiatement prises pour améliorer les débouchés à l'exportation des PMA et aider ces pays à s'intégrer dans le système commercial multilatéral. Dans ce contexte, il a été pris note des propositions qui seraient présentées par les PMA à la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'accession à l'OMC des PMA qui n'étaient pas encore membres de cette organisation a été considérée comme un élément important et à part entière des efforts déployés pour inverser l'actuelle marginalisation des PMA dans le commerce mondial et aider ces pays à s'intégrer dans l'économie mondiale et dans le système commercial international. À cet égard, il a été demandé au secrétariat de la CNUCED de continuer d'intensifier son assistance aux PMA, aussi bien par des travaux d'analyse visant à aider ces pays à formuler des initiatives en matière de négociations commerciales que par une assistance technique destinée à renforcer leur capacité de défendre leurs intérêts dans les négociations futures.

**B. État des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies  
sur les pays les moins avancés**

7. Les délégations se sont félicitées des mesures rapidement prises par le Secrétaire général de la CNUCED, en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence, et par la Secrétaire exécutive de la Conférence pour lancer la préparation de la Conférence sur les PMA, avec notamment la constitution du Forum consultatif, l'organisation de consultations interorganisations et

le lancement des préparatifs au niveau national. Il a été pris note de l'approche proposée par le Secrétaire général de la Conférence, consistant à asseoir la préparation au niveau mondial sur des activités préparatoires détaillées et fondées sur une large concertation au niveau national. Tout en demandant au secrétariat de la Conférence de surveiller les coûts, il a été demandé aux donateurs qui ne l'avaient pas encore fait de fournir à celui-ci les ressources nécessaires pour faciliter la préparation, en particulier au niveau national.

8. En tant qu'organisme expressément chargé des questions relatives aux PMA au sein du système des Nations Unies, la CNUCED avait un rôle important à jouer dans la concrétisation d'une vision globale du développement et dans l'évolution d'une économie mondiale pouvant offrir des chances à tous. Les délégations ont renouvelé leur appui aux activités d'assistance technique et aux travaux d'analyse de la CNUCED. Un appel spécial a été lancé pour que le Bureau de la Coordonnatrice spéciale pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires à la CNUCED dispose de l'appui et des ressources nécessaires pour s'acquitter de son importante tâche.

9. Les prochaines grandes réunions et conférences mondiales, dont la troisième Conférence ministérielle de l'OMC, la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les réunions de bilan des grandes conférences mondiales, l'Assemblée du millénaire et les réunions intergouvernementales internationales de haut niveau consacrées aux questions de financement du développement, devraient contribuer, et être rattachées, à la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. D'autres initiatives en cours ou prévues en faveur des PMA devraient faire l'objet d'un suivi de la part du secrétariat de la Conférence et leurs résultats être intégrés à la préparation globale de la Conférence dans un souci de rigueur, de cohérence et d'efficacité.

10. Tout éventuel plan d'action futur en faveur des PMA devrait être suffisamment flexible pour s'adapter à une évolution non anticipée de l'économie mondiale et pour répondre aux besoins des PMA au cours du siècle prochain. Mais surtout, il fallait bien définir les buts et objectifs, prendre des engagements précis en matière de ressources et fixer les critères de résultats nécessaires pour évaluer la réalisation des objectifs en fonction des délais prévus.

### **C. Assistance technique**

11. Renforcer et améliorer la coopération technique liée au commerce était un élément primordial de l'appui aux efforts déployés par les PMA pour s'intégrer dans le système commercial multilatéral. À cet égard, la lenteur de la mise en oeuvre du cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce ne laissait pas d'être préoccupante. On a souligné la nécessité de continuer de renforcer et d'améliorer la coordination et la cohérence entre les institutions, les PMA intéressés et les pays donateurs associés à la mise en oeuvre du cadre intégré.

12. Il a été souligné qu'il fallait examiner et reconstituer périodiquement les ressources du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA. L'intention du secrétariat de publier un rapport sur les activités financées par ce fonds et sur les besoins additionnels en ressources a été favorablement accueillie.

-----